

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2010

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

MM ROBERT Jean-Claude - BOUCHUT Patrick – Michel CADOUX - DOREY Jacques - DURY Robert - HUMBERT Frédéric - LOGEROT Patricia - LUCAND Christophe – MARCHAND Jacques – MERRA Jacques (rejoint la séance à 20h55 pour vote des budgets annexes, pouvoir donné à A. SEGUIN avant son arrivée) - MOYNE Bernard – PIZZOLO Philippe – PLANCON Bernard - PULH Mathilde - Christine RAVIER - SEGUIN Anne – STIEFVATER Yves – VACHET M. Jo

Absents excusés :

CARDAMONE Geneviève (pouvoir M.J. VACHET) - CLUNY Pascale - GRAS Jean François (pouvoir F. HUMBERT) - RIGAUX Valérie (pouvoir J. MARCHAND) - SANCHEZ Adeline (pouvoir C. LUCAND) -

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Vente de terrain de la Zone Artisanale route de Saulon
- Recrutements en contrats aidés par l'Etat (Contrat Unique d'Insertion / Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 25 JANVIER 2010

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES :

Approbation du compte administratif 2009 – affectation des résultats

Après présentation et le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les comptes administratifs 2009 du budget principal et des budgets annexes

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES :

Approbation du compte de gestion 2009

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2009 qui affichent les mêmes résultats que les comptes administratifs 2009.

BUDGETS PRIMITIFS 2010 – VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les budgets primitifs 2010 du budget principal et des budgets annexes arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement équilibrée à 2 197 091,00 €

Section d'investissement équilibrée à 2 182 493,00 €

Les principaux investissements retenus apparaissent ci-après et sont financés avec emprunt (200 000 €) et subventions :

	dépenses
travaux SICECO	109 662,00 €
travaux ONF	9 150,00 €
travaux petite issue (fin)	250 407,00 €
travaux église 3ème tranche	140 900,00 €
jeux d'enfants avec pose	13 500,00 €
remorque podium	25 000,00 €
subvention panneaux solaires	12 000,00 €
horloge astronomique	9 342,00 €
reprise pavés centre ville	20 000,00 €
étude comptage APRR	7 000,00 €
Travaux voirie 2010	200 000,00 €
aspirateur à feuilles	5 000,00 €
ossuaire cimetière en songe	5 200,00 €
Travaux biens immobiliers divers	17 100,00 €

BUDGET ANNEXE LOCATION D'IMMEUBLES

Section de fonctionnement équilibrée à 108 812,00 €

Section d'investissement équilibrée à 186 944,68 €

BUDGET ANNEXE ZAE

Section de fonctionnement équilibrée à 1 616 518,56 €

Section d'investissement équilibrée à 1 551 518,56 €

BUDGET ANNEXE ZAC BERGIS

Section de fonctionnement équilibrée à 7 279 470,80 €

Section d'investissement équilibrée à 4 929 000,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE ARTISANALE SAULON

Section de fonctionnement équilibrée à 207 968,00 €

VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2010 qui sont arrêtés comme suit :

Taxe d'habitation : 7,51

Taxe foncière bâtie : 16,25

Taxe foncière non bâtie : 17,05

VENTE DE TERRAIN DE LA ZA ROUTE DE SAULON : ENTREPRISE PERRAUD

Le Conseil Municipal décide de céder une parcelle de 25 199 m² située dans l'emprise de la Zone Artisanale route de Saulon à l'entreprise PERRAUD.

RÉVISION DES TARIFS DE REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal adopte la révision des tarifs de redevances d'occupation du domaine public, selon le tableau ci-dessous :

	TARIFS PROPOSÉS AU 1^{ER} AVRIL 2010
terrasses cafés/restaurants	2,50 € le m ² /mois
marché	0.30 € pas d'augmentation
stationnement occasionnel (ex camion outillage)	forfait de 50 euros par passage
fête foraine, cirque, spectacle marionnettes 1 fête foraine Limitation spectacles marionnettes à 2 représentations/an (mars et octobre)	forfait 10 € /représentation
Camions aménagés pizza/kebab/rôtisserie... vente à emporter	15 € l'emplacement forfait Trimestriel : 160 € forfait semestriel : 300€ forfait annuel : 500 € payable à l'avance en Mairie

ESPACE CHAMBERTIN :

révision des tarifs de locations et règlement intérieur

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux règlements intérieurs du complexe multisports et de l'espace Chambertin, et révisé les tarifs de locations de l'espace Chambertin et de la SUM à compter du 1^{er} avril 2010 comme il suit :

RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION ESPACE CHAMBERTIN

Location de 48 heures maximum à compter de 9 heures.

	REZ-DE-CHAUSSEE + CUISINE	CAVEAU + CUISINE	SALLES GROUPEES
Particuliers de Gevrey-Chambertin Sans vaisselle	250 €	250 €	
Particuliers de Gevrey-Chambertin Avec vaisselle	300 €	300 €	
Sociétés ayant son siège à Gevrey	400 €	400 €	600 €
Sociétés extérieures A Gevrey	450 €	450 €	650 €

- ❖ Une période complémentaire de 24 heures est louée 150 € (une salle + cuisine) et 300 € (2 salles + cuisine).
- ❖ LOCATION DE 4 heures : 150 € pour une salle et la cuisine et 250 € pour les salles groupées avec ou sans vaisselle.
- ❖ CAUTION : 200 € à verser à la réservation de la salle.
- ❖ CAUTION MÉNAGE : 100 €
- ❖ UTILISATION DU TÉLÉPHONE : 0,15 € la taxe unitaire.

RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SUM

Le tarif de location est fixé à 200.00 €

Le montant de la caution est fixé à 150.00 €

Une caution ménage est instaurée, et est fixée à 100.00 €.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT FORESTIER ONF : demande de subvention au conseil général

Dans le cadre de la programmation de travaux forestiers, le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une aide du Conseil Général de Côte d'Or d'un montant de **961,05 €**.

TRAVAUX RUE DE LA PETITE ISSUE : demande de subvention au conseil général au titre de la tranche 2

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre de la dotation cantonale 2010 « fonds cantonal de développement territorial » pour la tranche 2 des travaux de la rue de la petite issue.

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AI N°239 ET AI N°348

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'acquisition de 2 parcelles d'une surface totale de 648 m².

PROPOSITIONS DE CONVENTIONS DE PRESTATIONS

Convention avec l'Association « Ressources » :

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'association « Ressources » pour la réalisation d'une fresque artistique sur un poste électrique.

Convention avec l'association « Planète NSG » :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation par l'association « Planète NSG » d'une prestation artistique sous la forme d'un festival d'art contemporain et d'art brut en pays viticole qui se déroulera sur la commune du 9 juillet au 15 août 2010.

PERSONNEL COMMUNAL : mise en place d'un règlement intérieur d'hygiène et de sécurité / utilisation des véhicules de services

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur d'hygiène et de sécurité / utilisation des véhicules de services à destination du personnel communal.

PERSONNEL COMMUNAL : proposition adhésion au CNAS

Le Conseil Municipal décide la mise en place de prestations sociales pour le personnel communal par l'intermédiaire du CNAS.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA GARE : demandes de subvention

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général de Côte d'Or, du Conseil Régional de Bourgogne, et de l'Etat, pour les travaux d'aménagement du parking de la gare.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22

Le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire au titre des délégations qui lui ont été données conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Vente d'un ancien véhicule communal de type fourgon Renault à un particulier.

QUESTIONS DIVERSES

Recrutements en contrats aidés par l'Etat (Contrat Unique d'Insertion / Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le recrutement de deux personnes en contrat aidé.

Elections régionales des 14 & 21 mars 2010 :

Le tableau des permanences dans les 3 bureaux de vote est complété par les conseillers municipaux.



La séance est levée à 22h45

**Prochain conseil municipal
le lundi 19 avril 2010 à 20h00**